

Communiqué de presse

Le maintien des emplois et la formation continue au centre des revendications salariales 2021

Société suisse des employés de commerce
Rue de l'Hôpital 11
CH-2000 Neuchâtel

Téléphone +41 32 721 21 37
Fax +41 32 721 21 38
communication@secsuisse.ch
secsuisse.ch

Neuchâtel, 4 août 2020

Pour le cycle de négociations salariales 2021, la Société des employés de commerce renonce à ses revendications classiques de hausse de salaire. Ce faisant, elle souhaite préserver le plus grand nombre d'emplois possible et assurer des revenus face à la crise économique actuelle. En même temps, la Société des employés de commerce demande aux entreprises d'investir dans la formation continue des employé-e-s et cadres, afin de leur permettre d'élargir leurs compétences, renforcer leur résistance à la crise et leur employabilité.

La Société des employés de commerce analyse chaque année la croissance du PIB prévue par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et les experts de la Confédération, ainsi que le renchérissement et les frais qui en découlent pour les employé-e-s (niveau des prix, coûts de la santé, loyers, etc.). Sur cette base, elle formule normalement des recommandations salariales spécifiques aux différents secteurs pour compenser la perte de pouvoir d'achat et permettre aux employé-e-s de participer à une plus grande productivité et à une rentabilité accrue. Dans le contexte de la crise liée au coronavirus et la situation économique actuelle, la Société des employés de commerce ne réclamera pas de hausses de salaire pour les différents secteurs pour l'année 2021. Elle préfère s'engager en faveur de la préservation du plus grand nombre d'emplois possible et de la garantie des revenus. Elle invite en outre les employeurs à investir entre autres dans la formation continue des employé-e-s et cadres, afin de renforcer leur employabilité. Les entreprises sont néanmoins tenues d'accorder des augmentations de salaire si elles présentent un haut niveau de valeur ajoutée et ne sont pas confrontées à des problèmes existentiels.

Préserver les emplois et les revenus à long terme

«Compte tenu de la situation économique difficile actuellement, la Société des employés de commerce estime qu'il n'est pas opportun d'exiger des hausses de salaire dans tous les secteurs.», affirme Caroline Schubiger, responsable Emploi et Conseil à la Société des employés de commerce. Selon les prévisions du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ et du SECO, le confinement du printemps 2020 aura des conséquences négatives sur la situation économique et le marché du travail. À présent, il est essentiel de préserver les emplois et les revenus à long terme afin de maintenir le pouvoir d'achat et de soutenir la consommation et l'économie. «Un défi particulier consiste à maintenir les emplois dans les secteurs qui doivent s'attendre aux effets à long terme de la pandémie du coronavirus sur le volume de travail, comme p. ex. le transport aérien» poursuit Caroline Schubiger, avant d'ajouter: «S'il n'est pas possible d'éviter les suppressions d'emplois, nous nous engagerons pour des solutions socialement acceptables et apporterons un soutien actif aux salarié-e-s concerné-e-s.»

La formation continue renforce l'employabilité

De nos jours, les connaissances apprises sont rapidement dépassées. De nouvelles compétences, telles que la compétence en matière de changement, l'autogestion ou la capacité de prise de décision, sont nécessaires pour rester agile. De plus, la poussée de la digitalisation provoquée par la crise du coronavirus montre que les compétences digitales, les compétences méthodologiques, sociales et personnelles deviennent de plus en plus importantes dans ce monde du travail. C'est précisément vers ces compétences que la Société des employés de commerce s'oriente dans la réforme de l'apprentissage d'employé-e de commerce (*Employé-e-s de commerce 2022*). Or, non seulement les jeunes qui démarrent dans la vie active, mais aussi les professionnel-le-s expérimenté-e-s et les employé-e-s plus âgé-e-s doivent développer ces compétences. «Il est plus que jamais important d'investir dans la formation continue. Ce n'est

qu'ainsi que les employé-e-s peuvent se développer professionnellement et renforcer ainsi leur employabilité ainsi que la compétitivité de l'entreprise», observe Caroline Schubiger. La Société des employés de commerce invite donc les entreprises de motiver et encourager leurs employé-e-s à se perfectionner. En d'autres termes, les entreprises sont tenues de créer les conditions cadre appropriées et un climat de confiance, de sorte que la formation continue devienne partie intégrante du parcours professionnel et du temps de travail. Les employé-e-s et les cadres devraient par ailleurs être sensibilisé-e-s à l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie.

Un soutien global par la Société des employés de commerce

En tant que partenaire de confiance, la Société des employés de commerce propose aux employé-e-s des conseils et un soutien complets en matière de *formation et de travail*. En outre, compte tenu de la crise du coronavirus, la Société des employés de commerce a ouvert sa collecte annuelle de fonds pour venir en aide des membres touchés par une perte de revenu et des difficultés financières. Les membres qui souhaitent suivre une formation continue mais qui ne disposent pas des moyens financiers nécessaires peuvent également demander un soutien financier pour leur formation.

La Société des employés de commerce est depuis plus de 140 ans le centre de compétences en matière de travail et de formation dans le domaine économique et commercial. Elle conseille et renseigne ses membres pour toutes les questions qui touchent à leur carrière et s'engage pour renforcer leur employabilité. La Société des employés de commerce représente également les intérêts des employés du domaine administratif, de la vente, du commerce et de l'industrie à travers plus de 40 conventions collectives de travail. Avec ses centres de formation et ses écoles, elle est en mesure d'offrir à ses membres des formations orientées vers la pratique. Elle est par ailleurs coresponsable de divers examens professionnels supérieurs. Plus d'informations sur secsuisse.ch

Autres informations Caroline Schubiger, responsable Emploi et Conseil, caroline.schubiger@kfmv.ch
Communication, T +41 44 283 45 13, kommunikation@kfmv.ch

Communiqués de presse secsuisse.ch/presse
